

me paraît non seulement justifiée par des considérations de principe mais aussi par le souci de voir le régime Ciels Ouverts accompagner l'évolution de l'Europe et l'évolution des rapports Est-Ouest.

Messieurs les ministres, anticiper le mouvement de l'histoire européenne doit nous guider également pour les négociations de Vienne sur les forces classiques et les mesures de confiance, négociations auxquelles Ciels Ouverts doit être relié.

Je me suis rendu, vous le savez, tout récemment à Vienne, avec mes collègues de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Italie, pour tenter de donner une impulsion politique à ces deux négociations et appeler à leur conclusion rapide.

Les Occidentaux viennent de mettre sur la table de négociation quatre propositions nouvelles. Celles-ci portent sur les engins terrestres, les avions, les hélicoptères et les troupes stationnées. Par bien des aspects, ces propositions peuvent donner aux discussions de Vienne un tour nouveau. Ces avancées sont importantes. La France en a appuyé sans réserve le principe et a contribué activement à orienter leur contenu.

L'impulsion que les 16 souhaitent donner à la négociation appelle des réponses constructives. Sur trois sujets majeurs : les avions, les matériels terrestres et les hélicoptères, les bases d'un accord existent.

Je voudrais à présenter évoquer la proposition du Président Bush visant à limiter à 195 000 les effectifs soviétiques et américains en Europe Centrale. Nous avons apporté, vous le savez, notre soutien à cette initiative. Elle s'attache à résoudre ce que nous savons être, pour bien des peuples d'Europe, une préoccupation majeure : recouvrer l'entière souveraineté sur leur territoire. Cette exigence légitime est celle d'états qui se veulent maîtres de leur destin.

Monsieur Gorbatchev a répondu rapidement et récemment d'étendre à l'ensemble de l'Europe les limitations en effectifs que monsieur Bush souhaite voir appliquer dans la zone centrale.

Cette réponse mérite attention, si elle peut hâter la négociation de Vienne, faciliter le retrait des troupes soviétiques des pays qui en ont exprimé le souhait et contribuer à la recherche d'un nouvel équilibre de sécurité en Europe. C'est je crois sous ce triple aspect que nous devons l'examiner.

Le retrait asymétrique des forces stationnées américaines et soviétiques nous rapprochera de l'objectif de stabilité de limitation des risques d'attaque par surprise que nous poursuivons pour le centre de l'Europe. Libre à chaque état ensuite, dans le respect de cette contrainte, de faire valoir ses préoccupations de défense. Dois-je rappeler qu'il existe des solidarités particulières, dont témoigne notamment la brigade mixte franco-allemande, qui ne sauraient être affectées par les négociations de

